

Demande d'une personne en service civique

1. Présentation du CPTG – Collectif pour le Triangle de Gonesse

Le CPTG a été créé en 2011 pour défendre les terres agricoles du Triangle de Gonesse quand nous avons appris que le groupe immobilier d'AUCHAN voulait y construire un gigantesque centre commercial et de loisirs sur 80 ha (EUROPA CITY), au milieu d'une ZAC de 300 ha. Ce projet devait amener, d'après les promoteurs, 31 millions de visiteurs par an (double de Disney Land Paris) et 10 000 emplois !

Aussi, une Ligne (17 nord) du GPE (Grand Paris Express) avait été prévue dans le projet, avec une gare sur le Triangle de Gonesse, pour acheminer ces visiteurs et salariés, gare en plein milieu des terres agricoles, à 6 km du cœur de l'agglomération des 3 villes de « Gonesse, Villiers-le-Bel, Arnouville », afin de bétonner autour de la gare et d'EuropaCity une ZAC de 300 ha.

Malgré l'abandon par le gouvernement fin 2019 du projet d'EuropaCity, la ligne est en train d'être construite et la gare du Triangle également. Cette gare ne servira que très peu aux habitant-es de ce territoire puisque celui-ci dispose de la gare du RER D desservant ces 3 villes, à 10 mn à pied de la plus grande cité abritant plus de 6600 personnes.

Depuis 2011, le CPTG a mené de très nombreuses actions :

- soient légales comme : distributions de tracts ; pétitions signées par les habitant-es ; 2 marches de Gonesse à Paris – 2019 et 2021 ; réunions publiques à Villiers-le-Bel, Aulnay ou Paris ; interpellations des ministres, des député-es, maires ; lettre ouverte signée par des associations, élus, personnalités ; organisation de multiples événements tant sur le Triangle (un millier de personnes 4 années de suite) qu'à Paris sur les places de la République ou de Stalingrad, ainsi que 2 meetings dans la salle Olympe de Gouges dans le 11^e ; des réunions mensuelles le dernier dimanche de chaque mois sur le Triangle (appelées ZADimanche ») ;
- nombreuses participations de délégations à des manifestations ou rassemblements en soutien à des collectifs en lutte soit nationalement, soit localement (lutte contre le T 4, le BIP, la 104 Bis) et plus récemment des actions avec les Soulèvements de la Seine, etc...
- mais aussi des actions de désobéissance civile comme la création d'une ZAD en 2021 à Gonesse (qui a tenu 17 jours avant d'être expulsée par les « forces de l'ordre »), l'occupation illégale d'un terrain à Villiers-le-Bel d'un campement durant tout le mois d'octobre 2023, des opérations « coup de poing » comme monter un mur de paille devant l'entrée du Conseil régional, casserolade devant la mairie de Gonesse, banderole apposée sur la gare, occupation pendant 24 heures du Triangle de Gonesse avec nuit sous tente et slogan peint sur les parapets extérieurs du pont desservant le site. Etc...
- soit juridiques : nombreux recours en justice

Pour justifier cette gare, le 1^{er} Ministre Jean Castex a annoncé en mai 2021 la création proche de la gare d'une « Cité scolaire internationale » pour 2315 élèves. Celle-ci serait dotée d'un collège, d'un lycée polyvalent et d'un lycée agricole, ainsi que d'un internat de 200 places et de 20 logements de fonction... dans une zone interdite à l'habitat permanent à cause des nuisances sonores !

Actuellement, les actions du CPTG visent :

- d'une part à obtenir la mise en œuvre d'une concertation publique sur le projet de la cité scolaire afin qu'un autre site mieux adapté soit choisi. En effet, le site prévu aujourd'hui est au plus près des nuisances aériennes, en bout de pistes des 2 aéroports du Bourget et de Roissy, à 1,6 km des premières habitations et à 6 km du cœur des 3 villes Gonesse/Villiers-le-Bel/Arnouville...
- D'autre part à empêcher que les projets d'urbanisation imposés par le préfet et « Grand Paris Aménagement » sur une nouvelle ZAC de 122 ha ne voient le jour, et proposer une réorientation de la ZAC vers un projet alternatif de plaine maraîchère en agriculture pour la restauration collective des villes alentours

Pour mener à bien ces objectifs, le CPTG en 2025 a déposé 4 recours au Tribunal administratif, et mène une campagne de rendez-vous, notamment auprès des nouveaux maires et conseillers municipaux de certaines villes du territoire concerné.

2. Contexte de la mission

Aujourd'hui, nous faisons le constat que nous menons beaucoup d'actions mais que celles-ci ne sont pas suffisamment médiatisées et ne servent pas à grand-chose de ce fait, car nous manquons d'une personne motivée et créative, ayant des compétences en gestion des réseaux sociaux et ayant du temps pour faire ce travail de communication. Nos communiqués de presse, nos réseaux sociaux, notre lettre d'information et notre site dépendent uniquement de quelques bénévoles.

3. Contenu de la mission qui serait confiée à une personne en service civique

Nous recherchons donc une personne qui serait prête à améliorer la communication du CPTG :

- Proposer des projets de communiqués de presse, écrire des articles, faire des petites vidéos, réaliser une brochure et/ou une vidéo de présentation du CPTG et de ses actions...
- participer à la préparation d'un point-presse, à la réalisation du dossier de presse et à l'organisation de la logistique (trouver la salle par exemple)
- proposer des articles et participer à l'élaboration de la lettre d'information mensuelle « L'Echo du Triangle » et avoir envie de se former pour en faire l'envoi avec un logiciel d'envoi en nombre (environ 4000 contacts)
- créer des contenus pour la communication sur les différents réseaux sociaux et leur diffusion
- faire la mise à jour des articles sur le site du CPTG

Cette liste est non exhaustive, les actions seront à mener en lien avec les différent-es référent-es au sein du CA du CPTG

Pour pouvoir assurer la communication, il est souhaitable que la personne ait envie de s'impliquer dans l'action du Collectif, de participer aux rendez-vous avec les élu-es (maires, député-es), agriculteurs, etc., avec les autres associations et collectifs, de participer aux actions.

4. Profil, compétences souhaitées

Il est nécessaire que la personne :

- soit motivée par l'action du collectif, soit force de propositions
- ait un bon niveau en français afin d'être capable de rédiger des propositions de communiqués de presse et articles pour la lettre d'information, sur le site et les réseaux sociaux
- ait un esprit de travail d'équipe, un bon relationnel, « savoir être » soit capable d'une certaine autonomie dans son travail
- ait des compétences en communication et/ou graphisme, acquises par une formation universitaire serait un plus
- soit en capacité de prendre des photos, faire des vidéos
- sache très bien gérer les réseaux sociaux (FB, Instagram, autres éventuellement...)
- sache envoyer des messages à diffuser sur des grandes listes comme MailChimp ou autre, ou accepte de se former à ces envois

5. Questions pratiques

- Durée de la mission : de 6 mois minimum à 8 mois éventuellement : souhaitée d'octobre à mai environ
- Temps de travail hebdomadaire : 24 h/semaine – (durée à aménager sur la semaine selon les besoins de la personne en service civique si travail ou études complémentaires)
- Disponibilité pour certaines réunions en soirée (1 fois par mois en principe) et actions en week-end exceptionnellement (1 fois par mois le dernier dimanche de chaque mois obligatoirement sauf exception)
- Le permis de conduire n'est pas indispensable
- Le télétravail est partiellement possible : hors des actions et rendez-vous qui nécessitent la présence de la personne en service civique, et d'une demi-journée de travail par semaine environ avec la personne référente du collectif qui travaille à Domont 95 gare ligne H (25 mn de la Gare du Nord)
- Nous fournissons un smartphone et un ordinateur portable.